



INFO'CORCELLES – SAPICOURT

CEREMONIE DU 14 JUILLET

Tous les habitants du village sont cordialement invités à la cérémonie du 14 juillet, qui se tiendra à 11h00 face au monument aux morts. A l'issue de cette cérémonie, nous partagerons le verre de l'amitié.

PARTICIPATION CITOYENNE

Une réunion d'information s'est tenue le 24 juin dernier en mairie, avec l'adjudant-chef NOSTRY de la gendarmerie de Gueux, Monsieur le Maire, et les huit premiers habitants du village, volontaires pour être des acteurs de la Participation Citoyenne dans notre commune. (Voir notre bulletin précédent d'avril 2019). Si vous souhaitez rejoindre ce groupe de volontaires, il vous est encore possible de vous faire connaître en mairie ou par e-mail.

ASA DE COURCELLES-SAPICOURT

Pour faire suite à notre article du mois d'avril dans notre précédent bulletin communal, nous vous informons que le dossier de constitution de l'ASA de Courcelles-Sapicourt a été déposé à la sous-préfecture d'Épernay le 20 mai dernier. Nous attendons l'arrêté préfectoral concernant l'enquête publique qui va être effectuée. Elle devrait être réalisée du 3 au 24 octobre 2019, avec des permanences du commissaire enquêteur en mairie, le jeudi 3 octobre de 9h00 à 12h00, le samedi 12 octobre de 9h00 à 12h00, et le jeudi 24 octobre de 16h00 à 18h00.

Si les votes des propriétaires des vignes concernés sont favorables, l'Assemblée Générale constitutive de l'ASA se tiendra le mardi 14 janvier 2020 à 18h00, dans notre salle communale.

DEBUT DES TRAVAUX « LES LARRIS »

Le promoteur de l'opération (HABITAVI) nous informe que les travaux de création de la voirie du lotissement Les Larris, démarreront le 8 juillet prochain, pour une durée d'environ quatre mois. Les horaires de travail de l'entreprise seront les suivants, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et le vendredi de 8h00 à 12h00, et de 13h00 à 16h00. Il y aura un arrêt du chantier entre le 9 et le 26 août. Les techniques qui seront utilisées pour le traitement des sols, visent à minimiser au maximum le transport de terre, donc le passage de camions.

REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les Procès-Verbaux complets des réunions du Conseil Municipal, ainsi que les documents budgétaires de la commune, sont disponibles sur

notre site Internet à la rubrique « Mairie et Grand Reims ». Ils sont également consultables en mairie. Vous trouverez ci-dessous les points les plus significatifs évoqués lors de la dernière réunion du Conseil le 14 juin 2019. Le Conseil :

- A donné un avis défavorable sur le projet d'installation d'éoliennes sur le plateau qui surplombe le village, en haut du chemin de Treslon, présenté par la société VDN.
- Autorise Monsieur le Maire à lancer la consultation et à signer les marchés, pour le chantier d'aménagement d'un trottoir rue Paul Bouton (Voir plus loin).
- Décide de désigner Monsieur Gérard MABILE, comme coordonnateur communal avec l'INSEE, pour le prochain recensement de la population du village, qui sera effectué du 16 janvier au 15 février 2020.
- Autorise Monsieur le Maire à réaliser les formalités d'achat de la parcelle réservée N°B36, destinée à réaliser une voie douce (pédestre) entre le plateau et le futur lotissement des Larris.
- Donne un avis favorable pour la mise en place d'une armoire de distribution de baguettes de pain dans le village, par une société privée. Cela à condition que l'ensemble des frais de fonctionnement ne soient pas à la charge de la commune. Pour le choix du boulanger qui alimentera l'armoire, il faudra tenir compte du fait qu'un boulanger assure déjà une tournée dans la commune.
- Donne un avis favorable à ce que les communes de Fismes, Saint Brice Courcelles et Witry lès Reims, disposent d'un deuxième représentant au Conseil de la Communauté Urbaine, pour la mandature 2020 à 2026.

Lors de la dernière réunion de Conseil du 29 mars dernier, il avait été décidé de l'implantation de coussins berlinois au niveau du terrain multisport sur la chaussée de la rue Laurent Lainé, afin de faire ralentir les véhicules au niveau du passage piétons. Le Département nous impose de placer ces coussins à au moins 100 m du panneau de l'entrée du village, ce qui serait inefficace pour l'effet recherché. Cet aménagement est donc abandonné. Il avait également été envisagé d'installer d'autres coussins berlinois dans le chemin du Bémont, mais la largeur de la voie est insuffisante, car des distances minimales sont à respecter entre les deux coussins, et entre les coussins et les caniveaux.

ZERO PHYTO – FAUCHAGES TARDIFS

Par délibération du 22 décembre 2017, le Conseil Municipal a décidé d'entrer dans une démarche visant à réduire puis supprimer, l'utilisation de produits phytosanitaires sur notre territoire. A partir de cet été,

ces produits ne seront plus utilisés sur le territoire de la commune, y compris dans le cimetière.

Il est donc demandé aux personnes concernées de bien vouloir procéder au nettoyage des espaces inter-tombes, sans utiliser de produits phytosanitaires. L'entretien des allées principales sera effectué par la commune, par fauchage au rotofil ou autre.

D'autre part, afin de favoriser la biodiversité, il a été prévu, dès cette année, de faire effectuer la tonte des espaces situés le long des chemins communaux seulement après le 15 août. Seuls les chemins eux-mêmes et les trottoirs sur leur partie plate, seront entretenus comme les années précédentes.

FIBRE OPTIQUE

Comme nous l'avons déjà signalé, les travaux relatifs à la fibre optique dans notre village, doivent démarrer dans le courant de l'année scolaire 2019 – 2020. C'est un engagement de la société LOSANGE qui installe la fibre optique dans tout le département.

Si la société LOSANGE ne souhaite pas donner une date plus précise pour le début des travaux, nous disposons quand même de quelques informations plutôt encourageantes. Le « nœud » sur lequel notre commune sera raccordé, est installé à Savigny-sur-Ardres depuis plusieurs semaines. Dans le courant de l'année scolaire 2019 – 2020, la commune recevra un courrier avant le démarrage des travaux dans le village. Par ce courrier, LOSANGE s'engagera à ce que la fibre puisse être disponible à votre domicile dans un délai compris entre 8 à 14 mois. La fibre devrait donc être disponible entre mai 2020 et août 2021 ! Actuellement, neuf opérateurs sont en mesure de fournir une liaison fibre. Dès la fin de l'été, ce sera notamment le cas de Bouygues, Free, et Orange. SFR devrait suivre assez rapidement.

Nous rappelons enfin, que rien ne sera à payer pour être raccordé à la fibre, si ce n'est un abonnement avec un de ces opérateurs. A terme, ils seront douze en concurrence sur notre secteur. Ce qui, d'après LOSANGE, devrait être intéressant au niveau des tarifs des abonnements, qui ne devraient pas être plus onéreux que ceux actuels pour l'ADSL.

Il est précisé que les travaux effectués récemment par Orange entre Muizon et Jonchery sur Vesle, par qui nous sommes alimentés actuellement, ont sensiblement amélioré le débit Internet, qui était devenu vraiment très mauvais ces derniers mois.

TROTTOIR RUE PAUL BOUTON

Nous venons de recevoir les accords sur nos demandes de subventions auprès du Département et de la Préfecture (DETR), pour l'aménagement d'un trottoir aux normes rue Paul Bouton, entre l'entrée du village en venant de Rosnay et la rue de Bury. Ces subventions s'ajouteront à celle déjà obtenue précédemment du Grand-Reims.

Nous allons lancer début septembre la consultation des entreprises pour ces travaux. Nous rappelons que dans le cadre de ce chantier, un plateau ralentisseur sera construit au niveau de l'accès au lotissement des Larris depuis la rue Paul Bouton.

Les travaux proprement dits, devraient démarrer en octobre ou novembre 2019.

INSTALLATION D'UNE BOITE A LIVRES

Une habitante du village a proposé d'alimenter en livres, une boîte à livres qui pourrait être placée devant la mairie.

Après discussion au Conseil, il est envisagé de la mettre en place au dos du panneau indiquant les différentes rues du village, placé devant la mairie. Il faut maintenant trouver quelqu'un qui puisse la construire !

THEATRE FOURBERIES DES PATELINS

Comme chaque d'année, la pièce de théâtre jouée par les "Fourberies des Patelins" a lieu début juillet. Cette année, il sera interprété une comédie antique : Lysistrata d'Aristophane.

Attention, il faut impérativement réserver les places au 03 26 03 44 73 ou au 06 75 36 99 22, de 18h00 à 20h00, car la pièce se déroule en intérieur dans notre salle communale. Le nombre de places est donc limité. Il y aura quatre représentations les vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 juillet.

BARBECUE DU 13 JUILLET 2019

Le Comité des Fêtes vous propose son traditionnel barbecue du 13 juillet 2019. Il vous y attend nombreux à partir de 19h00.

Inscrivez-vous avant le 30 juin, auprès de Marjorie BERROT 5 rue des Grandes Années, ou de Marie-Pierre MIGNON 11 rue Paul Bouton. (Gratuit pour les moins de 3 ans, 8 € pour les moins de 14 ans, et 20 € pour les autres).

TONDEUSES A GAZON – BRUITS DIVERS

Il est à nouveau rappelé que l'utilisation de machines bruyantes (Tondeuses à gazon, outils divers ...), doit respecter l'arrêté préfectoral du 10 décembre 2008. Pour le bien de tous, l'usage de ces matériels par des particuliers, ne doit se faire que dans les plages horaires suivantes :

- la semaine : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- le dimanche et les jours fériés : de 10h00 à 12h00.

Merci !

ETAT CIVIL

Naissance :

- Charlie, Sylviane, Chantal LECORBEILLER le 5 juin 2019, chez M. et Mme LECORBEILLER MORA rue de Bury.
- Eden MALNIS GRATIOT le 20 juin 2019, chez M. et Mme MALNIS GRATIOT rue Laurent Lainé.

Mariage :

Mademoiselle Narjisse CHERAIGANE et Monsieur Thomas BRIZION rue de Bury, le 15 juin 2019.

Nous leur présentons toutes nos félicitations !